

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Séance régulière du 2 décembre 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 2 décembre 2019 à 19h30 à la salle communautaire, située au 16, rue Principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain Fortin.

Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée formant quorum, Monsieur Alain Fortin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous.

Mme Michaud fait lecture du moment de réflexion.

2019-12-568 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale par intérim procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

M. Alain Fortin, maire

M. Michel Dénomme, conseiller siège no. 2

2019-12-569 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 4 novembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-570

ADOPTION DES COMPTES AU 22 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Christiane Cloutier et il est résolu d'adopter les rapports suivants et ce, pour la période jusqu'au 22 novembre 2019;

Comptes payés (chèques 19898 à 19919)	31 279.55\$
Comptes à payer (chèques 19920-19963)	48 022.56\$
Liste des salaires nets et frais de déplacement	19 216.00\$
Virements bancaires	18 897.09\$
Chèque annulé	aucun

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-571

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE 2020

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'adopter le calendrier des séances du conseil pour les rencontres de 2020.

Ces séances régulières se tiendront à 19h30 aux dates suivantes :

Mardi, le 7 janvier	Lundi, le 4 mai	Mardi, le 8 septembre
Lundi, le 3 février	Lundi, le 1 ^{er} juin	Lundi, le 5 octobre
Lundi, le 2 mars	Mardi, le 6 juillet	Lundi, le 2 novembre
Lundi, le 6 avril	Lundi, le 3 août	Lundi, le 7 décembre

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-572

DEMANDE À POSTES CANADA POUR UNE RENCONTRE CONCERNANT LA DISTRIBUTION DU COURRIER

CONSIDÉRANT

les divers problèmes de courrier que la municipalité a eu au courant des derniers mois, les plaintes et les diverses demandes de remboursements des intérêts des contribuables disant ne pas avoir reçu leur compte de taxes;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de mandater la direction générale à effectuer une rencontre avec la direction de Postes Canada pour discuter de cette problématique et tenter de trouver des solutions à cette situation.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-573

PAROISSE L'ASSOMPTION-DE-MARIE – DEMANDE DE DON

CONSIDÉRANT

QUE la paroisse a envoyé une demande pour renouveler la participation de la municipalité au feuillet paroissial comme les années précédentes;

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la dépense de 200\$ pour la participation de la municipalité en tant que commanditaire du feuillet paroissial de 2020.

M. Ward O'Connor se retire de la présente proposition, car il est président de la Fabrique de la paroisse de l'Assomption-de-Marie.

Adoptée à la majorité.

2019-12-574 **CLINIQUE SANTÉ HAUTE-GATINEAU – DEMANDE DE DON**

CONSIDÉRANT la demande de don de la clinique de santé Haute-Gatineau, qui dessert une partie de la population de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'octroyer un don de 250\$ à la clinique santé Haute-Gatineau pour ses opérations de 2020 et de faire un don du même montant pour la clinique médicale de Grand-Remous.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-575 **CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE) – DEMANDE DE RENOUELEMENT DE PARTICIPATION FINANCIÈRE 2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT QUE le CJE demande aux municipalités si elles veulent renouveler leur entente de participation financière pour les aider à offrir leurs services sur l'ensemble du territoire;

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accepter de renouveler l'entente pour 3 ans avec une participation financière de 500\$ par année.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-576 **NOMINATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT QUE le maire aura probablement à s'absenter pour son travail à titre de préfet suppléant et qu'il y a lieu de nommer une personne pour remplir le poste de maire suppléant pour le remplacer lorsque cela sera nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de procéder à la nomination de Mme Christianne Cloutier à titre de mairesse suppléante, compte tenu de sa grande disponibilité.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-577 **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE L'EMPLOYÉ 33-003**

CONSIDÉRANT QUE l'employé ne répond pas aux exigences du poste;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu de mettre fin à la période de probation de l'employé et à son lien d'emploi qu'il avait avec la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-578 **REGROUPEMENT EN SÉCURITÉ INCENDIE – EMBAUCHE D'UN NOUVEL INSTRUCTEUR POUR LA FORMATION DES POMPIERS**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un autre formateur pour les formations des pompiers qui se donnent sous la gouverne du regroupement en sécurité incendie;

Il est proposé par Serge Lafontaine et il est résolu de procéder à l'embauche de M. Mathieu Meilleur à titre de formateur, sous la supervision de M. Sylvain Charrette.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-579

**CHEMINS À DOUBLE VOCATION – DEMANDE 2019-2020 –
CORRECTION DE LA RÉOLUTION 2019-07-472**

CONSIDÉRANT

QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT

QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT

QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fournis, à la demande de la Municipalité de Montcerf-Lytton, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée, ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales 1 ou 2 à compenser;

CONSIDÉRANT

QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours;

Chemins	Route tronçon	Longueur	Ressource transportée	Nb de camions chargés par année
Chemin de l'Aigle	26414-02	3.4	Bois	Plus de 1000
Ch. de Montcerf (rue Principale Sud)	26410-03	3.0	Bois	Plus de 1000
Ch. du 2 ^e Rang	26420-01	1.25	Bois	Plus de 1000
Ch. du 6 ^e Rang	26412-01	6.8	Bois	Plus de 1000
Chemin Lac-Lytton	26434-02	5.15	Bois	Plus de 1000
Chemin Bras-Coupé	26434-01	6.07	Bois	Plus de 1000
Chemin Lytton	26410-03	3.96	Bois	Plus de 1000
Chemin Lytton	26410-04	0.71	Bois	Plus de 1000
TOTAL		30.34		

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu que la municipalité demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation susmentionnés et ce, sur une longueur totale de 30.34km.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-580 **DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et les cinq municipalités soient La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi qu'au ministre des Transports, la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu :

QUE la municipalité de Montcerf-Lytton appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

QUE la municipalité de Montcerf-Lytton participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments déjà ci-haut mentionnés.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au député, M. Robert Bussières, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-581 **REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE D'ADHÉSION 2020**

CONSIDÉRANT QUE le regroupement a notamment pour objectifs de sensibiliser la population pour contrer les menaces des espèces exotiques envahissantes, étendre le programme de lavage des embarcations, promouvoir la navigation *ethique* et sensibiliser les jeunes à la protection de l'eau;

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et résolu de participer à nouveau pour 2020 au regroupement et de payer l'adhésion annuelle de 250\$ pour aider à la protection de nos cours d'eau dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-582

COMBEC - ADHÉSION 2020

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu d'autoriser le paiement de l'adhésion annuelle à la COMBEC, pour 380\$ plus taxes, pour l'inscription de la responsable de l'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-583

FONDS ÉVÈNEMENTIEL DE LA MRC - AUTORISATION DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE CARNAVAL

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme évènementiel de la MRC et de nommer Mme Sandra Payette en tant que signataire autorisée.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-584

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES (PAFIRS) - AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA RÉFECTION DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT

QUE ce programme vise la rénovation et le réaménagement des infrastructures récréatives et sportives;

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser la direction générale à préparer et déposer une demande dans le programme PAFIRS pour le projet de relocalisation de la patinoire et l'installation d'un toit.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-585

DEMANDE DU MERN - ACCEPTATION DU TRACÉ DE LA RELOCALISATION D'UNE SECTION DU SENTIER PÉDESTRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT

QUE le sentier de la municipalité doit être relocalisé suite à sa destruction il y a quelques années;

CONSIDÉRANT

QUE le PÉRO a entamé des démarches pour la relocalisation du sentier;

CONSIDÉRANT

QUE le MERN nous a fait parvenir un avenant avec la proposition de modification LAU sentier pédestre 730666-00-000 avec le tracé projeté;

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'accepter le nouveau tracé du sentier à reconstruire selon le plan soumis.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-586

ENTRETIEN DES SENTIERS DE SKI DE FOND DE LA MUNICIPALITÉ – OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT

QUE la municipalité a reçue 2 offres de services pour l'entretien 2019-2020 de ses sentiers de skis de fond;

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et résolu d'octroyer le contrat d'entretien des sentiers à M. Réjean Aubé (Mini-Excavation Aubé) pour la somme de 2 000\$.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-587 MATRICULE 3956-81-0828 – DEMANDE DE TRAVAUX D'URGENCE

CONSIDÉRANT QUE la maison est inhabitée depuis plusieurs mois et qu'un important bris d'eau est survenu dans cette résidence l'hiver passé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire prévenir tout éventuel bris d'eau à nouveau à cet endroit;

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu de mandater la direction générale pour communiquer avec les propriétaires de la résidence et de demander d'effectuer des travaux pour faire fermer l'entrée d'eau de façon sécuritaire et ce, dans un délai de 10 jours.

Adoptée à l'unanimité.

TENUE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-12-588 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé d'ajourner l'assemblée au 16 décembre. La présente séance est levée à 20h15.

Adoptée à l'unanimité.

M. Alain Fortin
Maire

Mme Emmanuelle Michaud
Directrice générale par intérim

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Emmanuelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Montcerf-Lytton, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Emmanuelle Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim